

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 26/09/2024 - 19258 - 2023 B 03645 - 408 888 659 - LES DUNES DE FLANDRES

**LES DUNES DE FLANDRES**  
SARL au capital de 32.400 Euros  
Siège Social : 35 Allée du Chargement – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
408 888 659 RCS LILLE METROPOLE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024**

**La société EDOUARD DENIS DEVELOPPEMENT**, société par actions simplifiée, au capital de 32.625.000 euros, dont le siège social est situé 35, allée du chargement — 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, immatriculée sous le numéro d'identification unique 531 728 889 RCS LILLE METROPOLE (ci-après l' « **Associé Unique** »), représentée par Monsieur Fabien ACERBIS, Président,

**Associée Unique de la société LES DUNES DE FLANDRES**, société à responsabilité limitée, au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 35, allée du chargement — 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, immatriculée sous le numéro d'identification unique 408 888 659 RCS LILLE METROPOLE (ci-après la « **Société** ») dont elle détient la totalité des 500 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, composant le capital social,

[...]

**A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :**

[...]

- Prise d'acte de la démission de Stéphane DALLIET de ses fonctions de co-gérant,
- Nomination d'un co-gérant,
- Modification de l'article 16 des statuts et mis à jour corrélative des statuts,
- Renouvellement du commissaire aux comptes titulaires et non-renouvellement du commissaire aux comptes suppléant, sous condition suspensive de modification de l'article 16 des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

[...]

**QUATRIÈME DÉCISION**  
*(Changement de co-gérant)*

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Stéphane DALLIET en qualité de co-gérant de la Société, à compter du 15 mai 2024.

Par conséquent, il décide de nommer Monsieur Gérald FRUCHTENREICH, né le 24 mars 1970 à NANCY et domiciliée au 6, allée William Butterfield – 92380 GARCHES, en qualité de nouveau co-gérant en remplacement de Monsieur Stéphane DALLIET, à compter de ce jour.

Monsieur Gérald FRUCHTENREICH est nommé pour une durée illimitée et déclare n'être frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

En qualité de co-gérant, Monsieur Gérald FRUCHTENREICH, représentent ès qualités la Société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans les statuts de la Société.

Dès lors, la Société sera représentée par ses co-gérants, Messieurs Fabien ACERBIS et Gérald FRUCHTENREICH.

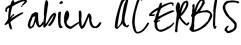
Le co-gérant ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de la collectivité des associés ou de l'associé unique le cas échéant.

**SEPTIEME DECISION**  
*(Pouvoirs pour formalités)*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à LEXTENSO ou au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

[...]

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE CO-GERANT**  
Monsieur Fabien ACERBIS

DocuSigned by:  
  
83D2BF81EE6149C...